



COMMUNE DE LE TEIL

SESSION  
08/04/2021

-----  
**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
-----

Objet :  
Vote du  
Budget Primitif 2021  
Assainissement

L'An Deux Mille Vingt et Un, le huit avril dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 23  
Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Bard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Pour : 25  
Abstentions : 1  
Contre : 3

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à M. Noël), Mme Garraud (pouvoir à Mme Bayle), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Lorenzo (pouvoir à M. Gleyze), Mme Mazellier (pouvoir à Mme Segueni) M. Vallon (pouvoir à M. Griffe).

Secrétaire : M. Griffe  
-----

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

**Investissement**

Dépenses : 898 432,43  
Recettes : 941 000,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 797 786,40  
Recettes : 797 786,40

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 941 000,00 (dont 42 567,57 de RAR)  
Recettes : 941 000,00 (dont 0 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 762 459,22 (dont 0,00 de RAR)  
Recettes : 762 459,22 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme  
Le Maire  
**Olivier PEVERELLI**

